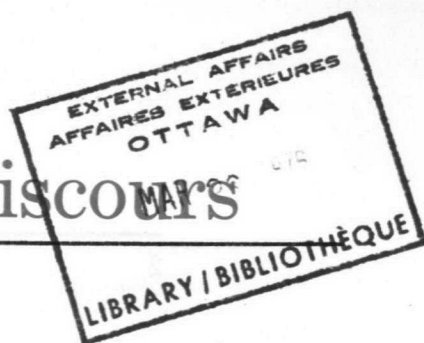




Déclarations et Discours

N° 76/6



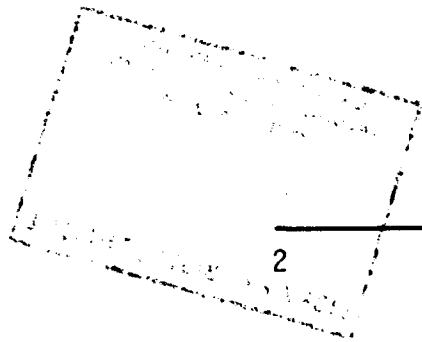
LES VUES DU CANADA SUR LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Toast prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Allan J. MacEachen, au dîner donné en son honneur par le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Yigal Allon, à Jérusalem, le lundi 19 janvier 1976.

Je suis très heureux de pouvoir m'adresser à vous ce soir. Je veux tout d'abord remercier mon hôte pour son invitation à venir visiter Israël et pour la charmante hospitalité qu'il nous a réservée, à moi ainsi qu'à ma délégation, depuis notre arrivée. Ici en Israël, tout me rappelle le grand rôle joué par le peuple juif à travers l'histoire ainsi que ses nombreuses contributions dans divers domaines pour le bien de l'humanité tout entière. Et même au Canada, l'apport des Canadiens de religion juive à la vie intellectuelle, artistique, professionnelle et commerciale de notre pays ne laisse pas de m'étonner.

Comme vous l'avez souligné, monsieur le Ministre, en dépit des différences dans l'évolution historique, la composition et la situation géopolitique de nos deux pays, nous avons en commun l'expérience sociale de jeunes nations construites dans une large mesure par des immigrants. Par ailleurs, nous partageons un héritage de valeurs qui a fourni la base d'une coopération étroite entre Israël et le Canada dans les organismes internationaux.

La consolidation et le développement de nos relations bilatérales avec Israël ainsi qu'avec tous les pays du Moyen-Orient constituent un élément-clef de la diplomatie canadienne dans cette région. Cet objectif aurait déjà été un motif suffisant pour accepter l'aimable invitation que votre gouvernement m'a adressée; mais de plus, je saisis cette heureuse occasion d'établir des relations personnelles avec vous, monsieur le Ministre, et avec d'autres autorités israéliennes. J'espérais tout particulièrement pouvoir avoir des discussions en profondeur sur les opinions et les perceptions israéliennes de la situation politique dans cette région du monde. De fait, les rencontres que nous avons tenues jusqu'à présent ont amplement confirmé l'utilité de tels échanges. J'espère reprendre ces discussions avec vous sous peu, monsieur le Ministre, cette fois-ci au Canada. C'est en effet avec grand plaisir que je vous invite à faire une visite officielle dans notre pays. Comme je l'ai mentionné auparavant dans une autre capitale, la politique canadienne au Moyen-Orient n'est pas gravée dans la pierre: elle reflète les circonstances politiques du moment et elle est, par le fait même, susceptible de



changer à mesure que la situation évolue. Pour cette raison, je souhaite m'entretenir plus souvent, à l'avenir, avec des dirigeants comme vous.

Étant donné que nous partageons les mêmes vues sur de nombreux sujets, je ne crois pas me tromper en qualifiant d'excellentes les relations entre le Canada et Israël. Comme vous l'avez souligné, des milliers de Canadiens voyagent en Israël chaque année, et de nombreux Israéliens en font autant au Canada. Sur le plan économique, nous avons été témoins l'année dernière d'une nouvelle accroissement du volume de nos échanges.

Au cours de mon voyage au Moyen-Orient, j'ai visité plusieurs des pays arabes voisins d'Israël. Je suis donc pleinement conscient de la complexité des problèmes associés à la recherche de la paix dans cette région du monde. Le Canada a toujours eu pour objectif fondamental et inaltérable d'apporter sa contribution pour une paix juste et durable. Nous avons essayé de le poursuivre de façon très directe en fournissant à la Force d'urgence des Nations Unies dans le Sinaï le plus important de tous les contingents en présence, de même qu'en participant à la Force des Nations Unies pour l'observation du désengagement sur les hauteurs du Golan. Le Canada a la ferme intention de prolonger sa collaboration si ces Forces peuvent continuer à assurer une certaine stabilité entre Israël et ses voisins et peuvent aider à établir et maintenir un climat propice à de véritables négociations.

Le gouvernement et le peuple canadiens ont appuyé la création de l'État d'Israël en 1948, de même que son droit d'exister en tant qu'État indépendant au Moyen-Orient et le droit pour son peuple de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Le gouvernement du Canada poursuit encore cette politique. Cet appui n'a d'aucune façon été dirigé contre les pays voisins d'Israël. De fait, le Canada a toujours visé une politique d'équilibre et d'objectivité sur la question du conflit au Moyen-Orient. Nous croyons fermement que tous les peuples de la région possèdent le même droit à un développement pacifique et prospère à l'intérieur de frontières sûres.

Le gouvernement canadien n'a jamais tenté d'entretenir des notions préconçues sur les détails d'un éventuel accord de paix au Moyen-Orient. Bien que la réalisation d'un règlement juste et équitable a toujours constitué l'une des préoccupations majeures du Canada, mon gouvernement a toujours été d'avis que les parties au conflit doivent régler elles-mêmes leurs problèmes par des négociations fondées sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité et sur tous les principes qu'elles affirment. Ceux-ci constituent tou-

jours un cadre valable pour les délibérations exigées en vue d'un règlement juste et durable. Le Canada a donc favorablement accueilli l'accord intérimaire entre Israël et l'Égypte, le considérant comme un apport important au processus des négociations.

Je sais que les décisions sont très difficiles lorsque la souveraineté et la sécurité des États sont en jeu. J'ai cependant bon espoir que les parties concernées continueront de trouver le courage d'opérer ces choix difficiles qui s'imposent si l'on veut aller de l'avant dans la recherche de la paix. Je reconnais comme vous, monsieur le Ministre, que des incidents regrettables tels que le vote de la résolution des Nations Unies assimilant le sionisme au racisme, à laquelle le Canada s'est d'ailleurs vigoureusement opposé, ne contribuent guère à l'établissement d'un climat de tolérance et de compréhension mutuelles si nécessaire à toute négociation.

Nous comprenons la situation difficile à laquelle fait face Israël. Elle ne doit toutefois pas dissuader le peuple courageux que vous êtes de poursuivre activement la recherche de négociations significatives et essentielles pour qu'Israël connaisse la paix et la sécurité qu'il désire si ardemment.

Le Canada croit indispensable à tout règlement durable le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État du Moyen-Orient. Le gouvernement canadien demeure absolument opposé à toute tentative de contester le droit d'Israël d'exister à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces et d'actes de violence. Par ailleurs, le gouvernement canadien estime que le peuple palestinien doit être entendu et doit participer aux négociations concernant son propre avenir. En effet, à la veille de terminer ma tournée au Moyen-Orient, j'ai la ferme impression qu'il n'y aura pas de solution possible à moins que les intérêts légitimes des Palestiniens ne soient pris en considération.

En conclusion, monsieur le Ministre, je vous remercie de nouveau pour l'amabilité et la bienveillance que vous m'avez manifestées. Je suis persuadé que les discussions que j'ai eues avec le président, le premier ministre et vous-même, me permettront de mieux comprendre les difficultés auxquelles vous vous heurtez dans votre quête de la paix. Je ne voudrais pas vous quitter sans vous confier l'espoir du Canada que surviendront des circonstances favorables qui faciliteront la conclusion d'un accord de paix propre à hâter la pleine réalisation des plus grands espoirs de votre pays.

S/C